

trouve dans tout le pays, que l'on pourrait, si l'on veut être pratique, trouver un équipement suffisant ou avoir suffisamment d'outillage réparti à travers le pays, dont on pourrait se servir en cas de crise.

M. Fisher: A propos de la première question, le ministre sait que non seulement certains politiciens de l'opposition mais aussi bien d'autres gens, soupçonnent que ce programme de formation d'urgence, quelles que soient ses réalisations éventuelles en ce qui concerne l'appui de la milice, est, dans une grande proportion, une mesure destinée à combattre le chômage. Si son vrai caractère est de procurer un groupe important de personnes à travers le Canada qui sachent comment se comporter en cas de crise et qui ont reçu une certaine formation en prévision d'un pareil événement, le ministre doit certes admettre que la limitation imposée, savoir que l'on ne peut les former qu'à certains endroits où il existe des manèges, est idiote du point de vue de l'ensemble de la population. Je lui demande pourquoi il ne peut amener des gens de centres divisionnaires tels que Hornepayne, Sioux-Lookout ou la base de radar à Armstrong pour leur faire suivre un cours de formation. Qu'est-ce qui les empêche de participer à ce programme particulier? Mettons que nous ayons 800 personnes à Port-Arthur et à Fort-William qui ont acquis une certaine formation dans le travail de survivance, mais il n'y en a pas dans ces centres-clefs du réseau national de transport.

Le ministre se rappelle peut-être que durant la dernière guerre, lorsque le Japon est entré en guerre, on a craint énormément le sabotage et, immédiatement, tous les réseaux transcontinentaux ont été gardés sur toute leur longueur durant un certain temps, jusqu'à ce que cette crainte fût disparue. Je soutiens que ces réseaux nationaux de transport possèdent une importance essentielle. Une bombe bien placée à Nipigon peut paralyser nos systèmes routiers et de chemins de fer à travers tout le Canada. Bien des endroits ont la même importance dans le bouclier canadien. C'est là un des aspects à considérer en cas d'urgence et il nous faut des gens à ces points névralgiques. Pour ma part, il saute aux yeux que ce n'est pas demain ou après demain qu'il nous faut poster des gens à ces endroits; mais aujourd'hui même. Il est vrai que nous nous flattons d'avoir un noyau à Port-Arthur et à Fort-William, mais ce qu'il nous faut vraiment c'est de comprendre l'urgence qu'il y a à rattacher tout le pays à ces endroits.

Le ministre ne nous a nullement laissé entendre que c'était le but qu'envisageaient les gens qui préparent ce cours. J'ai appris, grâce

[L'hon. M. Harkness.]

à des entretiens avec les officiers chargés de donner le cours, qu'il n'en est rien. Ce cours est excellent à mon sens, je le répète. Rien n'indique, cependant, qu'il jouisse d'une grande popularité dans ces régions. Les officiers n'ont pu m'affirmer que le Pacifique-Canadien, le National-Canadien ou Air-Canada avaient saisi l'occasion afin de permettre à leur personnel de suivre ce cours. Je n'attends pas de réponse de la part du ministre. Je voulais seulement souligner la faiblesse inhérente de tout le régime.

Le dernier point que j'aimerais aborder, monsieur le président, a trait à nos troupes en Europe. J'aimerais demander au ministre de quel véhicule blindé ces forces sont équipées à l'heure actuelle ou quel véhicule blindé on se prépare à leur remettre? Je me demande notamment si les tanks britanniques Saracen leur seront fournis ou si nos troupes s'en servent déjà en Europe?

L'hon. M. Harkness: Pour ce qui est de l'opinion exprimée par le député, je suis porté à admettre que ses observations sont justes dans le fond. Il serait idéal que tous les Canadiens reçoivent une formation générale en matière de mesures de survie et de méthodes applicables en cas d'urgence. Toutefois, on ne peut atteindre cet objectif d'un jour à l'autre. Pour commencer, nous avons essayé de former 100,000 personnes. Avant de nous mettre à sélectionner des gens dans chaque ville du pays pour leur donner des cours d'instruction, il me semble qu'il était pratique d'aller de l'avant et de donner une formation à certains où les installations existantes le permettaient.

En deuxième lieu, le député a parlé d'engorgements éventuels des moyens de transport, et ainsi de suite. Je crois que le député confond deux questions tout à fait différentes. Il existe, dans le cadre général de l'organisation des mesures d'urgence, un organisme devant s'occuper des transports en cas de crise, et les employés des deux compagnies de chemin de fer ainsi que les camionneurs doivent y jouer un rôle. On a élaboré des programmes devant assurer la continuité des transports dans le pays, ainsi que leur réparation rapide en cas d'interruptions. En d'autres termes, c'est un aspect qui ne relève pas du tout de mon ministère. Il fait partie de l'organisation générale des mesures d'urgence.

Puis, le député s'est enquis du modèle de camion blindé qu'on utilisait en Europe. A l'heure actuelle, nous possédons quelques véhicules blindés destinés à la brigade postée en Europe. On se propose, évidemment, de doter cette brigade du *Bobcat*, c'est-à-dire du nouveau camion blindé de transport de troupes, dès que nous en aurons reçu livraison.